

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE

PLEUMEUR-GAUTIER



JANVIER 2026

N°49





LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin d'information de janvier 2026 est le dernier de notre mandat 2020-2026.

Ce mandat fut très riche en événements et en réalisations. Il nous a permis de poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie et du bien-être de tous.

Durant ce mandat, notre commune a bénéficié d'avancées importantes qui lui permettent de projeter son avenir et son développement dans l'intérêt commun.

SOMMAIRE :

- P 2 : Le mot du Maire**
- P 3 : Lannion-Trégor Communauté**
- P 4-5-6 : Au fil des Conseils**
- P 7 : Acquisitions**
- P 8 : Activité économique**
- P 9-10 : Travaux**
- P 11-12 : Vie pratique et sociale**
- P 13-14 : Associations locales**
- P 15 : Associations patriotiques**
- P 16 : Le Conseil des Jeunes**
- P 17-18 : Les Écoles**
- P 19 : État-Civil**
- P 20 : Informations utiles**

Editeur :

Mairie Pleumeur-Gautier,
1 route de Pleubian

22740 Pleumeur-Gautier

Directeur de la publication :

Pierrick GOURONNEC

ISSN (imprimé) : 2824-9445

ISSN (en ligne) : 2824-9453

Imprimeur :

ROUDENN GRAFIK

11 impasse des Longs Reages

22190 Plérin.

Comité de rédaction : Marie-Renée

L'AUBIN, Christine LE TIRANT, Pierrick

GOURONNEC, François LE GUEN,

Frédéric LE MOULLEC, François

RENAUD.

Mise en page : service administratif
communal



Sur le plan santé, notre maison de santé est aujourd'hui dotée de 4 médecins et de nombreux services liés à nos besoins quotidiens.



Au niveau environnemental, la nouvelle station d'épuration est aujourd'hui fonctionnelle. Elle nous a permis d'ouvrir la première phase du lotissement des Quatre Vents. Attirer des jeunes ménages sur notre commune, telle est notre ambition. Maintenir, voire accroître notre population est primordial pour le développement et l'avenir de Pleumeur-Gautier.



L'amélioration de notre cadre de vie a également été prioritaire durant ce mandat. L'aménagement de la rue de la Croix Blanche et de la rue des Quatre Vents a été réalisé et finalisé par la création d'un giratoire qui assure la fluidité des véhicules et la sécurité de tous.



Se donner les moyens d'améliorer le lien social sur notre commune via l'aménagement de nos salles publiques est également amorcé. La réhabilitation du Foyer Municipal a débuté en juin dernier et sera terminée pour l'été prochain. Une opération importante sur le plan financier qui a obtenu 55 % de subvention provenant de nos différents partenaires que je remercie pour leur accompagnement. Ce plan de financement travaillé par le Conseil Municipal depuis de nombreux mois va nous permettre d'autofinancer cette opération.



Comme chaque année, un programme d'entretien de notre réseau routier a été réalisé dans le deuxième semestre 2025.



Le remplacement de deux véhicules aux services techniques a également été acté ces derniers mois et bien d'autres opérations qui

viennent améliorer la vie de notre collectivité.

Vous trouverez dans ce bulletin de plus amples informations sur notre vie locale.

En vous souhaitant une bonne lecture, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année qui s'ouvre à nous. Que cette année vous apporte ainsi qu'à vos proches joie, bonheur et santé.

Le Maire,
Pierrick GOURONNEC

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Le portage de repas a évolué pour mieux vous accompagner

Depuis le **mardi 09 décembre dernier**, le service de portage de repas à domicile, assuré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Lannion-Trégor Communauté (LTC), **sur la commune de Pleumeur-Gautier**, a évolué afin de continuer à répondre au mieux aux besoins de nos concitoyens. Les repas sont désormais livrés en **liaison froide**, un mode de production qui garantit une qualité toujours optimale.

Un service plus sûr, plus souple et toujours attentif à chacun

La liaison froide permet :

- Une **sécurité sanitaire renforcée**,
- Une **meilleure qualité gustative et nutritionnelle**,
- Une **présentation soignée** des plats.

Cette évolution rend également les horaires de livraison plus **flexibles**, pour mieux s'adapter au rythme de vie de chacun et respecter le temps du déjeuner.

Bien plus qu'un repas... une présence qui compte

Le portage de repas, c'est aussi un moment de rencontre et de soutien. Les agents qui vous rendent visite ne déposent pas seulement un plateau-repas : ils apportent un **sourire**, une **présence bienveillante**, un **temps d'échange**. Ils veillent à votre bien-être, s'assurent que tout va bien et peuvent repérer d'éventuels signes de fragilité. Ce lien humain, simple mais essentiel, contribue à maintenir la sécurité et la sérénité à domicile.



Soutenir le maintien à domicile, ensemble

Le CIAS de LTC est profondément attaché à permettre à chacun de **rester chez soi le plus longtemps possible**, dans de bonnes conditions. Le service de portage de repas s'inscrit pleinement dans cette démarche, en complémentarité avec les **services d'aide et d'accompagnement à domicile** (SAAD). Ensemble, ces services constituent un véritable soutien du quotidien, adapté aux besoins de chaque personne.

Aujourd'hui, **8 habitants de la commune** bénéficient déjà de ce service.

Pour qui ?

Ce service s'adresse :

- Aux **personnes âgées de 60 ans et plus**,
- Aux personnes en **situation de handicap**,
- Aux personnes de **moins de 60 ans** confrontées à un accident de la vie.

Il est accessible à tous les résidents des communes du pôle de **Lézardrieux**.

Des repas complets, livrés chaque jour

Les repas sont livrés **7 jours sur 7**, entre **9h00 et 12h30**. Ils comprennent : un potage, une entrée, un plat et son accompagnement, un fromage, un dessert, ainsi qu'une portion de pain et de beurre. Préparés par les EHPADs du territoire, ils respectent les besoins nutritionnels quotidiens.



À votre écoute

Le CIAS et les services de la commune restent disponibles pour vous accompagner, répondre à vos questions et vous fournir toutes les informations si vous souhaitez bénéficier du service.

Le service peut, sous conditions, vous ouvrir droit à des aides financières.

Le repas est proposé au tarif de 12.90 €.

Si vous souhaitez des renseignements sur ce service, il convient de **contacter le CIAS** au : **02 96 22 10 22** ou par mail à l'adresse suivante : portagerepas@lannion-tregor.com.

AU FIL DES CONSEILS...

CONSEIL DU 18 juillet 2025

SALLE DES FÊTES – REMPLACEMENT D'UNE PORTE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier le remplacement de la porte de la salle des fêtes à l'entreprise THOMAS CONSTRUCTIONS de Minihy-Tréguier pour un montant de 4 060,00 € HT.

REEMPLACEMENT DU DÉFIBRILLATEUR DE LA MAIRIE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acquérir un défibrillateur auprès de l'entreprise SANO & PHARM de Maubeuge pour un montant de 999,00 € HT.

REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les redevances suivantes :

- ✓ ENEDIS : 241,00 €
- ✓ GRDF : 654,00 €
- ✓ Orange : 2 837,47 €

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, valident la proposition de convention pour une durée de 9 années à compter du 1^{er} décembre 2025.

RÉALISATION D'UN LEVÉ TOPOGRAPHIQUE – POUL GOAI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que des problèmes d'évacuation des eaux pluviales urbaines au lieu-dit Poul-Goai sont récurrents en cas de fortes intempéries.

Aussi, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent le devis émis par Lannion-Trégor Communauté pour un montant de 669,52 € pour la réalisation d'un levé topographique.

CESSION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE

Les membres du Conseil Municipal approuvent les cessions de délaissés communaux au profit de :

- Madame Evelyne PODEUR au lieu-dit Louannec
- Monsieur et Madame Yves et Nathalie THOMAS au lieu-dit Coat-Noan

SITE INTERNET INTERCOMMUNAL

Un groupe de travail a été créé afin de travailler à la réactivation du site Internet Intercommunal. Ce groupe est constitué des 7 communes de la Presqu'île.

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune au site Internet Intercommunal.

PARTICIPATION AUX BOUTONS DE SANGLIERS

Le Conseil Municipal accepte la prise en charge des boutons de sangliers par la Commune pour la somme de 150,00 € au titre du prélèvement de la saison 2024/2025.

CONSEIL DU 19 septembre 2025

PLUi-H : AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE PLUi-H ARRÊTÉ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'émettre un avis favorable au projet de PLUi-H qui engage la collectivité jusqu'en 2040 dans le développement de la construction de l'habitat sur son territoire.

RÉNOVATION DU FOYER MUNICIPAL : AVENANTS

Le Conseil Municipal approuve les avenants suivants :

Lot	Avenant n°	Entreprise	Objet	Montant HT	Montant TTC
3	1	Lachiver Bâtiment	Renforcement de la structure	10 334.71 €	12 401.65 €
13	1	SNEF	Dévoisement du réseau gaz	2 079.31 €	2 495.17 €
TOTAL				12 414.02 €	14 896.82 €

AU FIL DES CONSEILS...

CONSEIL DU 19 octobre 2025

VALIDATION DU CARACTÈRE D'URGENCE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle que dans les communes de moins de 3 500 habitants le délai de convocation du Conseil Municipal est fixé à trois jours francs au moins avant le jour de la réunion. En cas d'urgence, le délai peut toutefois être abrégé par le Maire sans pouvoir être inférieur à un jour franc.

Monsieur le Maire explique que l'urgence de cette réunion tient à la radiation du Cabinet Geffroy devenu Atelier Chebab, du tableau des Architectes par le Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne en date du 12 septembre dernier.

En conséquence, Monsieur le Maire a été contraint de résilier le contrat en raison de la perte de la capacité professionnelle requise pour la mission d'architecture

du marché public, et de suspendre le chantier pour les entreprises de travaux.

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide la procédure d'urgence de convocation du Conseil Municipal.

RÉNOVATION DU FOYER MUNICIPAL : ATTRIBUTION DE LA MISSION ARCHITECTURE SUITE À LA DÉFAILLANCE DE L'ARCHITECTE INITIAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal retient le cabinet GARCONNET LONCLE ARCHITECTES de Saint-Brieuc pour un montant de 17 188,77 € HT.

CONSEIL DU 24 octobre 2025

MUTUELLE DES AGENTS COMMUNAUX : RISQUES SANTÉ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide l'adhésion à la Mutuelle Nationale Territoriale pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2031 afin de permettre aux agents de la collectivité qui le souhaitent de bénéficier d'une nouvelle mutuelle employeur. Le Conseil approuve le versement d'une participation mensuelle brute par agent de 15,00 €.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNE ET LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ (LTC) POUR 2025 :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver le renouvellement de la convention de mise à disposition de services entre la commune et LTC pour 2025 pour l'entretien des espaces verts de la station d'épuration pour un montant de 2 332,00 €.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE LTC

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées pour les dispositions qui concernent l'information jeunesse sur les pôles de Tréguier et Lézardrieux pour un montant de 871,00 € et sur la gestion des Eaux Pluviales Urbaines pour 10 979,00 €.

RÉFORME STATUTAIRE DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DES CÔTES D'ARMOR

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le projet de statuts et annexes, ceux-ci ayant vocation à entrer en vigueur à l'issue du second tour des élections municipales de 2026.

CONSEIL DU 28 novembre 2025

LEGS DE MONSIEUR QUERHARO : ORDONNANCE DE MÉDIATION

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une ordonnance de médiation a été prise en date du 14 octobre 2025, enjoignant les parties de rencontrer un médiateur aux fins d'information des parties sur le processus de médiation. Elle rappelle également que la présence des parties à cette réunion d'information est obligatoire.

À l'unanimité, les membres du Conseil Municipal considèrent que la volonté du légateur, Monsieur Raymond QUERHARO, doit être respectée et refusent de ce fait, la mise en œuvre d'une médiation judiciaire.

AU FIL DES CONSEILS...

CONSEIL DU 19 décembre 2025

OUVERTURE D'UN COMPTE POUR LE DÉPÔT DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'ouvrir un compte auprès du registre national des CEE pour valoriser et monétiser les travaux du Foyer Municipal.

DEVIS RELATIFS AU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la rénovation de deux lanternes situées « Rue de la Mer » pour un montant estimatif de 982,80 € TTC.

BUDGET COMMUNE : CONSULTATION POUR LEVER L'EMPRUNT

Le Conseil Municipal décide d'autoriser la consultation pour un emprunt de 250 000,00 € sur une durée de 12 mois dans l'attente du versement des subventions dans le cadre de la rénovation du Foyer Municipal.

PRISE EN CHARGE DU FEU D'ARTIFICE POUR LA FÊTE « PLEUMEUR EN FÊTE » DU 25 JUILLET 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la prise en charge du feu d'artifice pour un montant de 3 700,00 € TTC.

DON DE MONSIEUR PAUL CRÉAC'H



Cet orgue, d'un montant de 521 518,67 € a été offert à la collectivité par Monsieur Paul CRÉAC'H, Professeur en retraite, né le 18 juin 1933 à Lannion et décédé le 27 avril 2022 à Paimpol.

Ce don a été enregistré par acte notarié le 08 juillet 2020 chez Maître Gilles LE NOAN de Ploulec'h.

L'orgue a été fabriqué par la Manufacture d'Orgues Robert Frères de La Chapelle-Sur-Erdre en Loire-Atlantique.

Le travail d'accord de l'instrument est en cours. Il sera opérationnel pour la fin mars.

ACQUISITIONS

Deux nouveaux véhicules aux services techniques



Le Conseil Municipal a acté le remplacement des deux véhicules : le véhicule utilitaire et le camion-benne. Les propositions de l'entreprise UTIL'VO de Lannion ont été retenues. Les coûts d'acquisition sont de 9 782,12 € HT pour le Peugeot Expert et de 14 422,95 € HT pour le Renault Maxity. Les anciens véhicules ont été repris pour un montant de 500,00 €.

Acquisition d'un défibrillateur



Le défibrillateur **qui se trouve sur la façade de la mairie** a été remplacé par l'entreprise Sano et Pharm pour un montant 1 198,00 € TTC.

Installation d'un totem à l'entrée du bourg



Un totem qui informe sur nos services et nos commerces a été acquis pour un montant de 3 313,80 € HT auprès de l'entreprise SPME 22 de Lanvallon.

VIE ÉCONOMIQUE

LE VIVECO NOUVEAU

Monsieur Pascal DOCQ est le nouveau gérant de l'épicerie VIVECO de la commune. Bien que né en Lorraine, il a vécu à Trégastel avec ses parents dès l'âge de 10 ans, fait ses études à Lannion puis à Saint Briec pour obtenir un CAP de réparateur automobile. Toute sa carrière va se passer à Paris en tant que mécanicien puis « conseiller clientèle ». Il aurait bien voulu rester en Bretagne mais à l'époque il était quasiment impossible de trouver un emploi de mécanicien automobile !

Depuis le 1er janvier 2026, Pascal est en retraite. Il se lance un nouveau défi en reprenant l'épicerie de Pleumeur-Gautier car dit-il, « je retrouve mes racines car j'avais de la famille qui vivait ici dans le temps et aussi parce que j'ai toujours eu envie de faire ce métier. » Son souhait est de continuer à avoir le contact « client » !

Dans son épicerie, il va aussi proposer de la viande sous vide. Il s'est entendu avec la boulangerie de la commune « Embrun Gourmand » pour être un dépôt de pain complémentaire et de remplacement lorsque celle-ci sera fermée. Il est aussi dépôt de presse des journaux « Ouest-France » et « Télégramme »
Bienvenue à Pleumeur-Gautier, Pascal !!



HORAIRES DE VIVECO
Du mardi au samedi
08h30-13h00 * 15h30-19h00**

Le dimanche
09h-13h00

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Lotissement des Quatre Vents

Les travaux de la 1^{ère} tranche du lotissement des Quatre Vents sont à ce jour achevés. La mise en vente des lots est opérationnelle depuis déjà plusieurs mois, avec un prix du m² de 65,00 € pour les 8 lots réservés aux primo-accédants, et de 95,00€ pour les deux lots ouverts aux non primo-accédants.

Un lot est vendu avec l'obtention du permis de construire. Un deuxième lot est en cours d'instruction. Pour votre projet d'accession à la propriété, vous êtes primo-accédants ou non, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour de plus amples informations afin de vous accompagner dans votre projet d'acquisition.



Programme de Voirie

Un programme d'entretien de notre réseau routier a été réalisé par les services de Lannion-Trégor Communauté pour un montant de 11 900,00 €. Ce point-à-temps-automatique vient renforcer notre voirie avant la saison hivernale.

Fibre optique

Il est demandé aux propriétaires d'arbres en bordure des lignes, d'entretenir ces arbres.

En cas de dégâts, les travaux de réparation seront à la charge des propriétaires. Les coûts pourraient être élevés.



LES TRAVAUX RÉALISÉS

Rénovation du Foyer Municipal

Les travaux de réhabilitation du Foyer Municipal se poursuivent après un changement d'architecte en octobre dernier, pour des raisons administratives.

Le bâtiment est, à ce jour, hors d'eau et hors d'air. Les travaux intérieurs vont se poursuivre jusqu'à l'été prochain, date annoncée de l'achèvement du chantier.

Ces travaux de grande ampleur vont totalement relooker notre Foyer Municipal, et nous donner un lieu d'échange public, associatif et privé, adapté à nos réels besoins.



VIE PRATIQUE ET SOCIALE

Concours des Maisons Fleuries - Palmarès 2025

Le 11 octobre dernier, les 8 candidats ont été reçus en mairie où ils ont été félicités et encouragés pour leur travail, participant à l'embellissement de la commune. Le jury de Trédarzec a départagé les candidats selon trois catégories ; le palmarès a alors été dévoilé !

Catégorie 1 : Jardin de 1000 m²

1^{er} prix : Hubert FRANCEZ

Catégorie 3 : Façades fleuries

1^{er} prix : Simone CHAVANNE

Catégorie 2 : Parc et grand jardin de plus de 1000 m²

1^{er} prix : Guy GOURONNEC



Repas des Aînés du 19 octobre

135 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité en se retrouvant à la salle des fêtes pour un moment convivial et festif. Les personnes ne pouvant se déplacer pour raison médicale ont été livrées de ce même repas à domicile par les élus. Le repas concocté par le traiteur « Les Quatre Saisons » de Perros-Guirec a été très apprécié, ainsi que le dessert provenant de la boulangerie pleumeurienne. Les invités ont participé activement et de nombreux chanteurs nous ont dévoilé tout leur talent pour le grand plaisir de l'assemblée !



Les doyens de l'assemblée étaient :

-  Madame Cézarine GUÉZENNEC (92 ans)
-  Monsieur Jean GUILLOU (94 ans), doyen de la commune.

VIE PRATIQUE ET SOCIALE

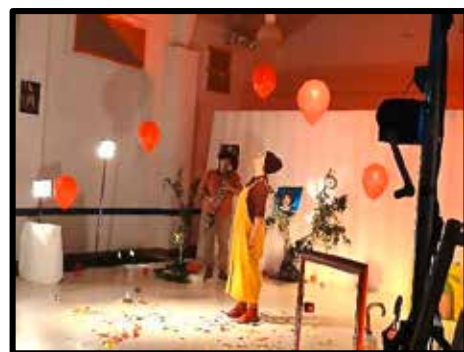
Colis de Noël



Le samedi 20 décembre, les membres de la Commission Action Sociale ont rendu visite aux personnes de 75 ans et plus se trouvant à domicile et dans les différentes structures. Ce moment est très attendu et toujours enrichissant. 137 colis ont été distribués dont 7 en structures.

Noël des enfants

Jeudi 18 décembre, les élèves du RPI Pleumeur-Gautier / Lanmodez et les élèves de l'école Sainte-Famille ont vivement applaudi le spectacle « Fils Aile » de l'association Virevolte à la Salle des Fêtes. L'après-midi s'est achevée autour d'un goûter de Noël à la cantine en présence du Père Noël, très apprécié par tous les participants ! Chaque élève est reparti avec son petit paquet de bonbons et son Père Noël en chocolat, pour son plus grand plaisir ! Pour clôturer l'année, le repas de Noël a été servi à tous les petits rationnaires ainsi qu'à leurs professeurs le vendredi 19 décembre.



Pot du personnel



Le 23 décembre dernier, les agents ont été accueillis en mairie par les élus, où un panier garni leur a été remis. Un moment convivial apprécié de tous !

ASSOCIATIONS LOCALES

Club des Iris

Le mardi 16 octobre, le Club des Iris a organisé son second concours de belote de l'année ouvert à tous, adhérents ou non.

Une trentaine de joueurs se sont affrontés en toute convivialité. Chaque participant a été récompensé d'un lot offert par le Club. Rendez-vous est pris pour un prochain concours le mardi 21 avril 2026.

Le mardi 18 novembre, jour du club habituel, certains adhérents ont participé au premier atelier pâtisserie animé bénévolement par Léonie Desserts.

L'année s'est terminée le mardi 16 décembre par le traditionnel repas de Noël au restaurant.



Contact : Cécile PARAGEAU 06-81-95-04-89

Comité des Fêtes

Pleumeur-Gautier en fête – Édition du 26 juillet 2025

Le 26 juillet 2025 a eu lieu la 3ème édition de Pleumeur-Gautier en fête. Le comité d'organisation avait décidé de changer la programmation en remplaçant les concerts par un spectacle de rue et danser sur les tubes des années 80.

Les nombreuses personnes présentes ont apprécié.

L'incontournable feu d'artifice a, une fois encore, ravi les spectateurs, suivi par Dj Romain qui a mis le feu sur la piste de danse.

Devant l'engouement des habitants de Pleumeur-Gautier et des touristes de passage, le comité d'organisation a décidé de leur donner rendez-vous le samedi 25 juillet 2026.

Petite indiscretion sur une partie du programme, les chansons de Johnny Hallyday interprétées par le groupe « Johnny Go ».



ASSOCIATIONS LOCALES

Pleumeur – Rando



Chaque mardi de septembre à juin, l'association Pleumeur-Rando organise une randonnée d'1h30 à 2h00 d'environ 7,5 kms.

Celle-ci est conduite par Gérard ou Pascale, selon leur disponibilité.

Environ 180 marcheurs ont pris part à la rando semi-nocturne du 06 septembre dernier sous un soleil radieux, toujours conduite

par Gérard et ses veilleurs sur la boucle de Saint-Aaron.

Le repas qui a suivi cette marche a réuni 195 personnes à la Salle des Fêtes.

Cette manifestation a permis de reverser 240 € dont 45 € de dons à La Ligue Contre Le Cancer des Côtes d'Armor.



CALENDRIER DES FÊTES...

JANVIER

Samedi 17 : Cérémonie des Voeux
Mardi 20 : Club des Iris

FEVRIER

Dimanche 1^{er} : Virevolte
Samedi 7 : Repas – École Sainte-Famille
Mardi 17 : Club des Iris
Dimanche 22 : Virevolte

MARS

Samedi 07 : Repas – Amicale des Chasseurs

AVRIL

Mardi 21 : Club des Iris
Dimanche 26 : Virevolte

MAI

Mardi 19 : Club des Iris
Dimanche 24 : Virevolte

JUIN

Dimanche 14 : Virevolte
Mardi 16 : Club des Iris
Samedi 27 : Kermesse – École Sainte-Famille

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Commémoration du 14 juillet



En ce 14 juillet 2025, la commune de Pleumeur-Gautier s'est réunie autour du monument aux morts pour célébrer la fête nationale.

Ce moment solennel a rassemblé élus, sapeurs-pompiers et habitants de la commune.

Après la prise de parole de Pierrick Gouronnec, Maire de Pleumeur-Gautier et le dépôt de gerbes, la Marseillaise a retenti, reprise par l'ensemble des participants.

Commémoration du 11 novembre



Le mardi 11 novembre 2025, la commune s'est rassemblée autour du Monument aux Morts pour commémorer l'Armistice de 1918 et honorer la mémoire de toutes les victimes des guerres.

En présence des élus, des anciens combattants, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers, des enfants des écoles et des habitants, la cérémonie s'est déroulée dans le recueillement.

Après la lecture du message officiel lu par Monsieur le Maire et le discours du Président de l'UFAC lu par une jeune pleumeurienne, un dépôt de gerbe a eu lieu, suivi d'une minute de silence et de l'interprétation de la Marseillaise.

LE CONSEIL DES JEUNES

Les Jardins de Brocéliande

Le mardi 22 juillet, 32 jeunes encadrés par 8 adultes se sont rendus au Jardin de Brocéliande en Ile-et-Vilaine. Une journée passée dans un lieu d'expérience sensorielle riche d'émotions et de plaisir. Après une journée intense, le retour nous a paru court grâce aux jeunes qui ont mis une ambiance de folie avec leur play list.



Soirée Pizza

Pendant les vacances d'octobre, la commission jeunesse s'est retrouvée à la Salle des Fêtes, où 35 jeunes ont pu partager une soirée-pizza dans une ambiance d'Halloween. Tout au long de la soirée, la complicité a été au rendez-vous : chant, danse et jeux...



Cinéma de Noël



Le 22 décembre, 28 jeunes accompagnés de 5 adultes se sont rendus au cinéma de Paimpol pour la projection du film « Zootopie 2 ». Ils ont tous apprécié cette sortie de fin d'année.



L'âge des jeunes est désormais de 9 ans à 17 ans ! N'hésitez pas à venir vous inscrire auprès de la mairie !

LES ÉCOLES

ÉCOLE PUBLIQUE

Les élèves de cycle 1 et 2 ont profité d'une belle journée ensoleillée pour une pêche à pied à Pleubian. Les élèves ont eu besoin de leurs seaux et leurs outils pour pêcher les gobies, crevettes, crabes verts ou dormeurs afin de les identifier et de les observer. Des prolongements pourront se faire en famille et dans l'aquarium de l'école pour consolider les connaissances des enfants. L'Amicale Laïque a financé cette sortie grâce aux nombreuses actions menées.



L'ensemble des élèves du RPI s'est rendu au musée école de Bothoa pour expérimenter l'école d'autrefois. Cette sortie fait écho à la célébration des 100 ans de notre école. Les élèves ont écrit à la plume sous l'œil sévère de l'instituteur. Ils ont découvert les vêtements et les objets des écoliers de cette époque ainsi que la maison de l'institutrice sur place. Un retour dans le passé qui a suscité de nombreuses questions qui continuent à être exploitées en classe. Dans le cadre des 100 ans de l'école, nous collectons toujours des photos, objets ou témoignages d'anciens écoliers. Si vous souhaitez participer à ce collectage, merci de vous signaler auprès de l'école.

Dans le cadre du salon du livre de Pleubian et de l'association Marmouzien, Lionel TARCHALA nous a fait le plaisir de partager avec nous son expérience artistique et il nous a donné des conseils pour éprouver son savoir-faire. Les élèves ont alors fabriqué une carte popup avec les personnages des albums.

Merci à l'Amicale Laïque pour son soutien pour l'organisation de la rencontre.



La dumiste Audrey MARCHAND est intervenue à l'école pendant quelques semaines et elle a accompagné les élèves grâce à ses instruments autour des chansons et des rondes d'autrefois. L'occasion leur a été donnée de montrer ce qu'ils ont appris lors d'une soirée proposée aux parents dans la salle de spectacle de Lanmodez.

Coordonnées de l'école publique :

Place de la Bascule 22740 PLEUMEUR-GAUTIER Tel : 02.96.22.10.78

Mail : ecole.0221587f@ac-rennes

LES ÉCOLES

ÉCOLE SAINTE-FAMILLE

Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe pédagogique reste inchangée, motivée et enthousiaste à l'idée de vivre de belles aventures avec les enfants de l'école. Nous avons le plaisir d'accueillir Madame Clothilde DAUBIGNEY, qui rejoint notre équipe en tant que volontaire en service civique.



Projet d'année : les 4 saisons à l'honneur

Tout au long de l'année, nous embarquerons pour un voyage à travers le temps et les éléments, en explorant les richesses que chaque saison a à nous offrir : paysages, traditions, transformations de la nature, créations artistiques et bien plus encore. Ces découvertes seront vécues au rythme des projets en classe, des activités sensorielles, scientifiques, littéraires et manuelles.

Clothilde en service civique : écologie, sciences et soutien aux élèves



La mission de Clothilde s'articule autour de la sensibilisation à l'écologie. Notre école est labellisée E3D niveau 2, et nous visons le niveau 3, avec des actions élargies au-delà de l'école. Elle interviendra dans les classes pour mener des projets liés au développement durable et à la découverte de la nature.

Grâce à ses compétences en sciences et « Questionner le monde », elle propose des activités pratiques, des expériences et des observations sur le terrain, notamment autour de l'évolution des saisons. Elle apporte également un soutien aux élèves, en particulier du CP au CM2. Sa présence est une vraie richesse

pour toute la communauté éducative.

Conseil d'établissement : revitalisation des espaces et futurs projets

Lors du dernier conseil d'établissement, parents et équipe pédagogique ont échangé sur les projets liés à la nature et au cadre de vie.

Avec l'accompagnement de Camille, d'Armor Explor, l'école souhaite revégétaliser la cour, en impliquant les familles dans certains aménagements. Les premières idées sont déjà prometteuses. Nous avons également évoqué la création d'aires éducatives. Un travail est en cours afin de trouver un terrain adapté pour développer ce projet sur le long terme.



Le sport au quotidien : un véritable levier d'apprentissage

L'équipe a renforcé la place du sport dans la journée des élèves. Les bénéfices sont déjà visibles : meilleure concentration, mémorisation et disponibilité en classe.

Les enfants participeront aussi aux rencontres sportives de l'UGSEL, permettant des moments d'échange et de coopération entre écoles. Enfin, des intervenants sportifs feront découvrir le hockey aux élèves du CP au CM2. Le sport est plus que jamais au cœur de notre démarche éducative.



Coordonnées de l'école Sainte-Famille

17, rue de Tréguier 22740 Pleumeur-Gautier tél : 02.96.22.15.23 ou 06.30.78.84.07

Mail : eco22.ste-famille.pleumeur@enseignement-catholique.bzh

ÉTAT-CIVIL

Ils sont nés...

Le 17 juillet
Le 27 septembre
Le 28 octobre
Le 03 décembre

Célia PERRUCHON domiciliée 1 impasse de Kernevez
Juliette SCHWAB domiciliée 1 bis route de Sainte-Marguerite
Charlize FAY LE MOULLEC domiciliée 32 ter rue des Quatre Vents
Molène GAUTIER domiciliée 1 Cavan



Ils se sont mariés...

23 août
06 septembre

Sébastien BOURDOISEAU et **Sindy BREVET**
Théo CAPITAINE et **Marie RICHARD**



Ils nous ont quittés...

Le 23 juin
Le 10 juillet
Le 26 décembre
Le 29 décembre

Daniel GUIGGIA domicilié 3 Kerlogoden
Marcel MERRER domicilié 1 Toullan
Rosa RODRIGUES RAMOS domiciliée 16 rue des Quatre Vents
Ollivier ROUZÈS domicilié 12 rue de Kerbillic



Nos doyens



**Madame Louise
BALCOU**

née LE BERRE

née le 05 août 1929

est notre doyenne



**Monsieur Jean
GUILLOU**

né le 12 février 1931

est notre doyen

INFORMATIONS UTILES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
Le samedi de 9h00 à 12h00
Tél : 02.96.20.13.24

PERMANENCES MAIRIE

- Mardi de 10 h à 12 h : Pierre-Yvon MALLEDAN, adjoint à la voirie
- Mercredi de 10 h à 12 h : Pierrick GOURONNEC, Maire
- Jeudi de 10 h à 12 h : Jean-Yves JANVIER, adjoint aux bâtiments
- Vendredi de 10 h à 12 h : Marie-Renée L'AUBIN, adjointe aux affaires sociales
- Samedi de 10 h à 12 h : Pierrick GOURONNEC, Maire

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

est ouverte
du mardi au vendredi de 9h15 à 12h15
et le samedi de 9h00 à 12h00

SITE INTERNET et PANNEAU POCKET

Retrouvez toutes les informations de la commune sur notre site internet

www.pleumeur-gautier.bzh et

Panneau
Pocket

LA BIBLIOTHÈQUE

est ouverte :

- ⇒ le mercredi de 10h00 à 12h00
- ⇒ le vendredi de 17h00 à 18h30
- ⇒ le samedi de 10h30 à 12h00

En cas de violences

SOS Viols : 0.800.05.95.95

SOS Femme Violence Conjugale : 3919

<http://www.solidaritefemmes.org>

SOS Hommes Violences Familiales

Ecoute des hommes violents : 08 019 019 11

Enfances Maltraitées (anonyme, gratuit) : 119

Victimes de cambriolage, vol à l'arraché, agression sexuelle : 08.842.846.37



LA DÉCHETTERIE

- **Horaires d'été à partir du 1^{er} mai au 30 septembre :**
du lundi au samedi

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

- **Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 avril :**
du lundi au samedi

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Fermeture dimanches et jours fériés

*Pierrick Gouronnet, le Maire,
Les membres du Conseil Municipal,
Les membres de l'action sociale,
Le personnel communal,*

Vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026 !

